

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 16 octobre 2025

Comité syndical du 16 octobre 2025

Le Comité syndical du Syane (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) s'est tenu ce jeudi 16 octobre 2025 à Annecy, sous la présidence de Joël BAUD-GRASSET. Cette séance a permis d'aborder plusieurs dossiers structurants pour la gouvernance du Syndicat, le renforcement de ses compétences et l'accompagnement des collectivités dans leurs projets de transition énergétique et numérique.

Réorganisation de l'offre "Maîtrise de l'énergie" : une nouvelle étape au service de la transition énergétique des collectivités

Face à l'évolution des besoins des collectivités, le Syane a présenté les grandes lignes de son futur projet de service en matière de maîtrise de l'énergie. Celui-ci vise à offrir un accompagnement plus souple et ciblé, capable de répondre à la fois aux demandes des petites communes et aux attentes des collectivités plus structurées.

Parmi les évolutions envisagées :

- Une offre de conseil en énergie enrichie et modulable ;
- Un appui renforcé à la rénovation énergétique via le programme Sy'nergies ;
- Une réorganisation interne du service en trois entités spécialisées, sans création de postes supplémentaires.

Cette refonte sera opérationnelle début 2026, dans un objectif de meilleure expertise et de lisibilité.

Réforme statutaire : vers une gouvernance plus lisible et plus efficace

Le Président a également présenté les orientations d'une nouvelle réforme des statuts, qui sera soumise au vote lors du Comité syndical du 11 décembre 2025. L'objectif : clarifier et simplifier le fonctionnement du Syndicat, notamment à l'approche du renouvellement de ses instances en 2026.

Parmi les évolutions proposées :

- Réorganisation des collèges électoraux pour une meilleure représentativité du territoire et lisibilité de la gouvernance ;
-



- Renforcement du rôle du Syane auprès des collectivités sur les projets d'autoconsommation collective et de transition énergétique qui se multiplient en Haute-Savoie.

Ce chantier poursuit l'effort de transparence et de structuration engagé avec la révision des statuts de 2022.

Le Syane accueille un nouvel adhérent et acte plusieurs transferts de compétence

Le comité a entériné l'adhésion de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, qui devient la 16e intercommunalité à rejoindre le Syane sur la compétence « Contribution à la Transition Énergétique et Numérique ». Deux nouveaux délégués, M. Jean-Claude Morand et Mme Maryse Grenat, ont été installés au sein du collège des intercommunalités.

Deux transferts de compétence ont également été validés :

- La commune de Domancy pour la transition énergétique et numérique ;
- La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles pour l'éclairage public.

Cette nouvelle adhésion et ces transferts de compétence confirment l'attractivité du Syane en tant qu'opérateur public de proximité.

Décisions budgétaires

Le Comité a approuvé plusieurs décisions budgétaires et financières importantes, dont :

- Trois décisions modificatives sur les budgets 2025 (principal, THD, chaleur) ;
- Le reversement des aides ACTEE aux collectivités engagées dans la rénovation énergétique ;
- Le lancement d'une centrale d'achat propre au Syane, ouverte à ses adhérents ;
- Le dépôt d'une candidature au programme LUM'ACTEE+ pour l'éclairage public.

Enfin, le Comité a pris acte de l'évolution de plusieurs dispositifs opérationnels, comme le SDIRVE (Schéma de déploiement des bornes de recharge électrique) et l'adaptation du service de cybersécurité intitulé "Pack Cyber Premiers Pas".

Pièce-jointe : Photo du Comité Syndical

